

Madame Marie-Claude CHABOREDON Mairie de Cannes Capitainerie Port Pierre Canto la Croisette 06400 CANNES

Madame la Commissaire,

Objet : concernant l'enquête publique, relative à la demande d'autorisation environnementale, présentée par la société AZUR FISH, pour la création d'un nouveau site aquacole dans le GOLFE-JUAN.

Le Comité St. Pierre est une association à but non lucratif, son rôle est de rassembler tous les gens de la mer, plaisanciers, professionnels, également, la population. Pierre étant le St. Patron de Golfe-Juan.

Au nom du Comité, nous exprimons notre opposition au projet de la société AZUR FISH de créer un site aquacole dans le Golfe-juan.

Trois fermes existent déjà et c'est largement suffisant.

Notre Golfe est une richesse, ne l'enlaidissons pas, et ne le polluons pas d'avantage.

Protégeons nos pécheurs professionnels.

Non au projet!

Mr. DAVID Philippe

Président